Transposer un objectif professionnel en compétences

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
Toute personne en charge de la gestion de la formation professionnelle continue

Durée
3 jours

Organisme de formation
➔ RESEAU ONE

Date limite d'inscription
24/01/2020

Lieux & dates

➔ **Groupe 1**
STRASBOURG
Le 10 mars 2020
+ Les 12 & 13 mars 2020

➔ **Groupe 2**
MULHOUSE
Le 12 mai 2020
+ Les 14 & 15 mai 2020

➔ **Groupe 3**
CHALONS EN CHAMPAGNE
Les 4 & 5 juin 2020
+ Le 9 juin 2020

➔ **Groupe 4**
REIMS
Le 17 mars 2020
+ Les 19 & 20 mars 2020

➔ **Groupe 5**
METZ
Le 3 mars 2020
+ Les 5 & 6 mars 2020

➔ **Groupe 6**
NANCY
Les 2 & 3 avr. 2020
+ Le 7 avril 2020

Interlocuteur Opco Santé

INGRID BOUTTER
ingrid.boutter@unifaf.fr

Interlocuteur OF

Maude RUDONI
maude.rudoni@reseau-one.com

Contexte

La formation professionnelle nécessite aujourd'hui une maitrise optimale des objectifs fixés par la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». En effet, il est primordial désormais de proposer des parcours de formation individualisés basés tout d'abord sur les compétences détenues par le salarié puis sur les objectifs opérationnels nécessaires à une application concrète dans ses activités professionnelles. Par conséquent, l'apprenant est maintenant au coeur des apprentissages et vise une amélioration continue de ses pratiques. La mise en place de cette nouvelle approche compétences nécessite que les professionnels de la formation soient en faculté d'une part d'analyser les besoins et attentes des différents interlocuteurs que ce soit le salarié ou l'entreprise et d'autre part d'élaborer une progression pédagogique individuelle. L'individualisation des parcours devant être associée à un accompagnement personnalisé, différentes modalités sont à mettre en oeuvre tout au long de l'action proposée aux entreprises et aux salariés. Grâce à cette action les professionnels de la formation seront en mesure d'adapter leurs pratiques, leur pédagogie tout en élaborant des outils et contenus adaptés afin de répondre à l'évolution du secteur de la formation professionnelle.

Objectifs

- Identifier les évolutions législatives de la loi « avenir professionnel » et leurs impacts sur sa politique de formation
- S'exercer à formaliser des compétences sur la base d'objectifs opérationnels
- Analyser les besoins en formation de sa structure pour élaborer son plan de développement des compétences
- Maitrise les différentes modalités pédagogiques et connaître leur plus-value pour les utiliser à bon escient
- Réfléchir à une évaluation de l'impact de la formation sur les compétences du stagiaire pour mesurer l'efficience du PDC

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

- Les objectifs et enjeux de la loi et l'approche par compétences
- Les changements et améliorations nécessaires
- Les différents supports nécessaires à la formalisation d'une compétence professionnelle.
- Analyser l'activité de leur entreprise et les compétences métiers qui s'y rattachent
- Analyser les différentes demandes, problématiques et obligations de formations
- Dresser un inventaire des besoins réels dans leur structure.

Intervenants

- **Peggy FIFI**
- **Laurent MERLIER**

- Rédiger des objectifs opérationnels
- Transformeront ces objectifs opérationnels en compétences professionnelles
- Définir les différentes modalités pédagogiques reconnues sur le plan législatif.
- Comprendre les différentes modalités pédagogiques : Le présentiel, La FOAD, L'AFEST
- Les évaluations diagnostiques/positionnement
- Les évaluations formatives/suivi de parcours et progression pédagogique
- Les évaluations sommatives/Vérification de l'acquisition des compétences visées
- Le suivi post-formation / vérification de la mise en pratique en situation professionnelle
- Création d'un outil de suivi visant à accompagner le salarié dans la mise en oeuvre de son parcours

Outils pédagogique à disposition

Un livret de compétences sera remis aux stagiaires en début de formation. Ce livret comprendra les points suivants :

- Liste des compétences à acquérir
- Liste des objectifs pédagogiques
- Une synthèse des contenus abordés
- Une copie du diaporama support présenté
- Un espace prise de notes
- Liste des liens utiles pour maintenir la veille professionnelle
- Liste du vocabulaire utile (normes qualité de la formation) pour l'élaboration du PDC

Un espace collaboratif sera proposé aux apprenants afin d'échanger et partager des questionnements, expériences, outils, liens professionnels utiles à la démarche professionnelle. Cet outil permettra un suivi de la
progression individuel pendant et après la formation. Il restera disponible 30 jours après la fin de la formation. (TRELLO)